VIVRE à AMBAZAC

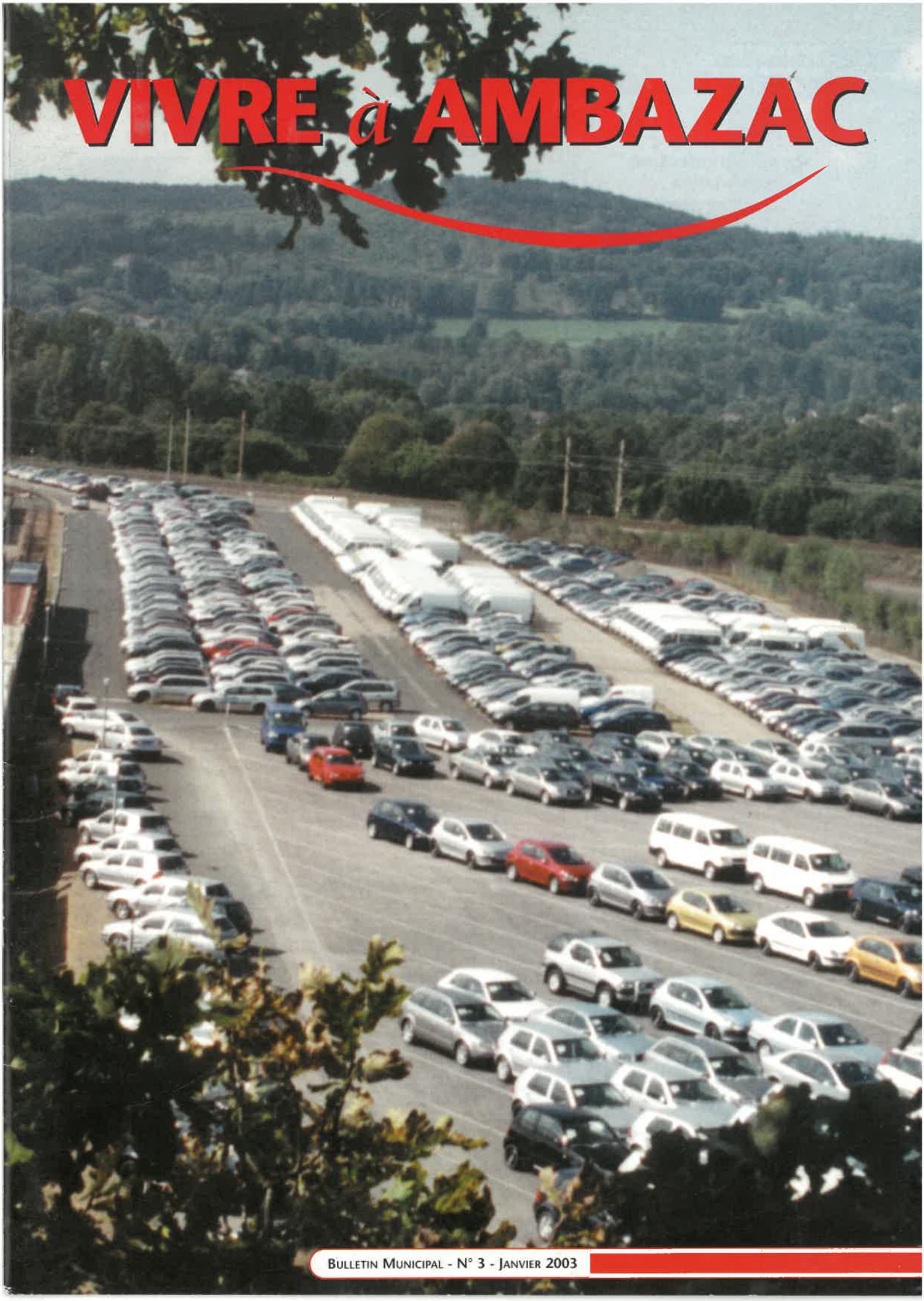

BULLETIN MUNICIPAL - N° 3 - JANVIER 2003

Dans les villages
La communication, la convivialité ...

Tout le monde en parle et certains les pratiquent. Les villageois des «Fayes» et des «Quatre Vents» ont pris conscience qu'ils vivaient à côté de leurs semblables, appelés «voisins», qu'ils saluaient à la sauvette régulièrement, sans prendre le temps de mieux les connaître.
Qu'à cela ne tienne, des bonnes volontés ont organisé un rassemblement une fois l'an, autour d'une table champêtre copieusement garnie de mets préparés par les différentes familles. Pas du style «fast-food», non ! de l'authentique, du savoureux, du délicieux ... Enfin, tout pour rompre la glace, délier les langues et faire pétiller les yeux !
Et voilà, depuis cinq ans la communication est établie, sur chacun des noms se sont découverts d'autres visages.
Villages voisins, tentez l'expérience !

Académie des Anes

Samedi 23 novembre, séances de dédicaces à la bibliothèque pour la sortie du livre d'Antoine Benedetti "Chapeau l'âne" et du jeu d'Yves Renou "Fais pas l'âne". Pour ponctuer ce succès, une sympathique cérémonie a été organisée au cours de laquelle l'Académie des Anes a officiellement accueilli en son sein trois nouveaux membres : honneur aux dames et au premier magistrat de la ville, Elisabeth Maciejowski a été la première "intronisée", recevant comme Antoine Benedetti et Yves Renou ensuite, son diplôme, son chapeau d'académicien ... et son bonnet d'âne.

Maisons fleuries

Hommage aux passionnés du fleurissement, artistes à leur façon, adeptes de l'harmonie des couleurs et des senteurs. En s'adonnant à leur penchant si délicatement coloré, ils participent à l'embellissement du bourg et des villages, pour le plus grand plaisir de tous. Deux des concurrents ont été retenus au palmarès départemental mais tous ont reçu les félicitations et les encouragements de la commission communale conduite par Bernard Vergonzanne. Bravo les artistes.

Marché de Noël

Le marché de Noël s'est tenu en plein air, le jour de la dernière foire de décembre. Conjointement organisé par le Comité de Jumelage, l'Office de Tourisme et l'Association des Commerçants il a attiré de nombreux chalands en quête de cadeaux originaux et d'idées gastronomiques, à la veille des réveillons.

Monument aux morts

Coup de neuf pour le monuments aux morts qui avait subi les assauts du temps : plantation d'une jeune haie de thuyas à l'arrière, décapage au nettoyeur haute pression, dorure des lettres des plaques commémoratives. Pour parachever cette remise à neuf, deux lampadaires ont été installés provisoirement, dans l'attente d'une refonte -encore à l'étude- de ce carrefour, qui apportera embellissement et meilleures conditions de circulation.

D920 : la liaison directe Ambazac-A20

Après plusieurs mois de travaux, la Route Départementale 920 a été inaugurée le 29 novembre. Nous avons à plusieurs reprises développé l'aspect technique de ce dossier dans le bulletin municipal. Aujourd'hui, cette réalisation du Conseil Général améliore les conditions d'accès à la capitale régionale pour tous les automobilistes de ce secteur nord-est du département. Elle assure en même temps plus de confort et de sécurité aux habitants de Cassepierre et Rilhac-Rancon.

Le tracé fluide de cette nouvelle route permet de rallier l'autoroute en dix minutes à tout moment de la journée. Finis les ralentissements à l'approche des échangeurs de Grossereix, fortement saturés à certaines heures. Certes, les aménagements ne sont pas terminés à hauteur de Maison Rouge, il faudra attendre le cours de l'année 2003 pour voir l'achèvement du carrefour giratoire qui permettra le raccordement à la RD 220. Mais d'ores et déjà, les habitués du trajet Ambazac-Limoges sont en mesure d'apprécier le mieux-être quotidien. Attention toutefois à ne pas entacher cette belle réussite et rappelons ici quelques évidences : la RD 920 est une voie conçue et réalisée pour rouler à 90 km/heure. Dans ces conditions, c'est une route sûre. A des vitesses supérieures, elle peut devenir mortelle. Alors soyons responsables, levons le pied !

Page de couverture : Le dépôt de voitures de la Société Nouvelle des Transports Clermontois, dans la Zone Industrielle.

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente nos vœux sincères et chaleureux pour 2003.

Que cette nouvelle année vous apporte : bonheur, santé et joies dans votre vie familiale et professionnelle.

Qu'elle soit pour vous tous l'occasion d'accomplir de très belles choses et d'en recevoir en échange.

Je pense que cette année sera aussi faite de nos propres décisions, de nos réflexions personnelles, des relations que nous tissons entre nous, de ces viatiques de bonheur dont chacun détient un peu la clé.

L'année qui s'achève a vu la réalisation de nombreux investissements, comme nous nous y étions engagés, vous en trouverez le témoignage dans les colonnes de notre journal.

2003 est là, avec la programmation réfléchie et contrôlée de projets parfois ambitieux mais nécessaires, pour accompagner la progression démographique dynamique de notre commune, comme :

- *La construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement sur le secteur de la place du 19 mars qui bénéficiera d'un traitement paysager des abords, avec aire de jeux.*
- *La poursuite de la mise aux normes de l'alimentation en eau sur notre commune et de sa neutralisation.*
- *L'aménagement de salles destinées aux activités associatives, sous la nouvelle école maternelle.*
- *La poursuite de travaux importants de réhabilitation de la voirie communale, des locaux scolaires, sportifs et touristiques.*
- *Enfin, la mise en chantier d'un programme de lotissement résidentiel dans le secteur Gros Bois - Ganne de Jumeau.*

De même, nous espérons pouvoir envisager la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie avec complexe pavillonnaire pour les gendarmes et leurs familles.

Enfin, 2003 a vu la mise en place opérationnelle de notre nouvelle communauté de communes **Monts-d'Ambazac et Val-du-Taurion.**

Nous avons réalisé à votre intention un encart spécial "communauté de communes" et vous découvrirez non seulement l'historique de la naissance de cette jeune communauté de communes, mais aussi ses projets et ses compétences obligatoires et optionnelles.

Mais notre commune reste bien sûr le fondement et le socle de notre démocratie. Son Maire est l'instrument tangible de cette démocratie de proximité.

Quant à moi, même si cette fonction requiert une très lourde responsabilité de tous les instants, je sais qu'elle est au cœur de tous les espoirs des administrés et nous travaillons, mes collègues et moi, au quotidien, pour ne pas les décevoir.

BONNE ANNEE A TOUS

Elisabeth Maciejowski

Voirie

Le programme de voirie prévu en 2002 n'a pas été réalisé dans sa totalité. La voie communale n° 28 de Péret à Nouaillas, empruntée par la déviation mise en place lors des travaux de raccordement de la RD 914 avec la RD 920 n'a pu recevoir l'enduit d'usure prévu.
Le tapis d'enrobé à chaud qui devait être réalisé sur la place de la République a été différé, un éclairage public et des ouvrages pour la récupération des eaux de pluie devant être construits avant la couche de roulement.
Ces travaux seront donc repris dans le programme 2003.

Place du 19 mars, la démolition de la maison Faure va nous permettre l'aménagement définitif de cette place.
Rue du Beytour, les bâtiments de l'ancienne entreprise FAURE Frères ont été démolis pour des raisons de visibilité et d'élargissement de la voie.
Le programme de voirie 2003, où il sera tenu compte de l'urgence des travaux à exécuter, devrait, si les crédits le permettent, être aussi important que le programme 2002.

Travaux d'assainissement
quartiers de Bujalénas et Beauséjour

Ces travaux sont terminés en ce qui concerne les collecteurs d'eaux usées et pluviales et les branchements particuliers ; nous avons profité de l'ouverture des chaussées pour remettre en état le réseau d'adduction d'eau potable.
La pose des caniveaux et bordures ne sera réalisée qu'au cours de l'année 2003. En effet, EDF et GDF viennent de décider d'enfouir leurs réseaux. Quelle aurait été la réaction des habitants, que nous tenons à remercier pour leur patience et leur compréhension, si l'on avait cassé des ouvrages récents pour l'enfouissement des réseaux EDF – GDF ?
En attendant que tout cela soit terminé, nous allons procéder à un revêtement de chaussée.

Neutralisation de l'eau

Cette opération fait suite à la nouvelle réglementation européenne, elle se poursuit sur notre commune. Après le bassin de Vieux équipé en 2001, c'est le bassin du Gerbassou qui vient d'être doté d'une installation qui devrait être très performante. Les travaux exécutés par les entreprises JACCOU – SOPCZ – DUCHIRON sont en phase terminale. Une visite de ces ouvrages est envisagée dans les prochains mois.

Stationnement en ville

Nous avons constaté que les places de stationnement aménagées en centre ville pour les accès aux divers commerces étaient souvent occupées en permanence par les véhicules des riverains, nous allons donc être amenés à limiter la durée de stationnement dans ces parkings.
Nous demandons aux propriétaires de véhicules de stationner sur les places du 19 mars et de la République ; nous rappelons à tous qu'il est formellement interdit de se garer sur les trottoirs, ce qui est passible d'une contravention.

Extension et renouvellement du réseau d'éclairage public

Les lampadaires du lotissement de "La Mazaurie" défectueux ou ayant des points à caractères dangereux, ont été remplacés. Le parking situé à proximité du gymnase et du Centre de Muret, mis à disposition du "Centre de Cure Médicale et d'Hébergement pour Personnes Agées", a été doté d'un mât soutenant trois luminaires.
Le virage du CD 914 situé devant la carrosserie "Grimal", village des Quatre Vents, a été sécurisé par la pose de lampadaires ainsi que l'arrêt bus à proximité des villages de Péret, du Tarier et des Quatre Vents.
Le carrefour des rues d'Oradour sur Glane et de Chantegros a été équipé d'un mât supportant deux luminaires.
La place du 19 mars 1962 et la place du marché vont recevoir un éclairage homogène et en harmonie avec la future construction du restaurant scolaire, du centre de loisirs, du parc urbain, en tenant compte également dans la continuité (horizon 2004) des effacements du réseau électrique aérien basse tension des rues Pierre et Marie-Curie et Carnot.
En corrélation avec l'étude en cours du schéma directeur d'aménagement du centre ville, une étude préliminaire d'éclairage de la place de la République a été réalisée. Dans le même cadre et pour une période transitoire, dans l'attente du projet définitif d'aménagement du Square Jean Jaurès, deux lampadaires ont été implantés afin de sécuriser le carrefour des rues Jules-Ferry, de Soufflenheim, d'Oradour-sur-Glane.
La pose d'un éclairage public évoqué dans le bulletin municipal n° 1 de Décembre 2001, concernant les villages comportant des virages et des carrefours à risques, débutera en 2003 en respectant un planning de priorités hiérarchisées.

Projet de lotissement à Gros-Bois

La municipalité, depuis sa prise de fonction, s'efforce de reconstituer des réserves foncières indispensables pour ménager l'avenir à moyen et même à court terme de la commune. Ces diverses démarches ont débouché en 2001 sur l'acquisition de 2 hectares environ dans le secteur de la Gane de Jumeau – Gros-Bois.
Face à une demande toujours très vive de terrains à bâtir motivée par l'épuisement de l'offre dans les lotissements anciens et par l'attractivité d'Ambazac qui devrait encore s'amplifier avec l'ouverture de la nouvelle liaison RD 920 (Ambazac/A20), la municipalité décidait de mettre à l'étude rapidement l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation d'une quinzaine de lots d'une superficie comprise entre 800 et 1000 m².
La réalisation de l'étude préalable de faisabilité a été confiée à la Société d'Equipement du Limousin qui a pour mission d'analyser le marché des terrains à bâtir à Ambazac, de commander une étude topographique et géologique du sol, d'émettre des propositions : de schéma d'aménagement, de plan définitif de composition, des simulations financières et de fournir les documents administratifs nécessaires à une demande de lotissement.
Parallèlement, une étude de carrefour a été sollicitée du service spécialisé de la Direction Départementale de l'Equipement, en vue d'aménager une sortie sur la RD 5 dans les meilleures conditions de sécurité.
Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce projet de lotissement au fur et à mesure de la remise des études préalables.

2002, un bilan

L'année écoulée a été marquée par plusieurs événements dans le domaine culturel.

Bibliothèque

12 expositions riches, variées et toujours en libre accès : collages, photographies, peintures (huiles, pastels, fusains ou aquarelles), panneaux thématiques (le polar, l'Himalaya, Victor Hugo), animations-jeux, accueil d'auteurs et de créateurs avec deux temps forts en mars, pour le salon du livre animalier et en avril pour le 10e anniversaire de la bibliothèque.

Office de Tourisme (OTSI)

Bien que ce ne soit pas sa mission première, l'OTSI participe à la vie culturelle de la cité. Il a ainsi accueilli ou organisé en 2002 12 expositions (peintures, porcelaines, gravures sur bois...) et participé activement aux journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre (visites contées de la ville).

Des productions de l'école de musique et de danse

- 4 auditions d'élèves dans les locaux du groupe Jacques Prévert.
- concert de l'orchestre des élèves de l'Union départementale des écoles de musique le 27 avril. Salle des fêtes comble.
- gala de danse le 25 mai. Salle comble à nouveau.
- concert des professeurs avec la chorale d'élèves, le 1er juin.

Avec le Conseil Général

Concert de l'ensemble Gaudeamus (musique du XXe) le 20 mars.

A l'initiative d'associations avec le soutien de la municipalité

Académie des Anes d'Ambazac (AAA)

- Salon du livre animalier le 30 mars
- Café littéraire avec Jean-Guy SOUNY le 29 novembre.

Lou Gerbassou

A l'occasion de son 40e anniversaire, cette association a fait preuve de sa belle et dynamique jeunesse en organisant plusieurs manifestations dans sa tradition désormais bien assise : fête du cochon, spectacles d'été, accueil musical des estivants...

Opus 87240

Avec deux concerts donnés à l'église, la chorale retrouve sa place dans l'activité culturelle de la commune après une demi-pause et quelques soupirs. 2002 aura été une anacrouse en attendant le point d'orgue.

Association des Collectionneurs d'Ambazac

Outre l'imposant vide-grenier de juin, cette association renouvelle régulièrement d'intéressantes expositions de cartes postales anciennes à l'OTSI. Un patrimoine local à visiter en noir et blanc.

La calembredaine

Avec de vrais comédiens, du vrai théâtre en direction des plus jeunes, en mars.

Comité de jumelage

En célébrant l'an dernier ses 15 ans d'existence, le comité a participé à deux échanges avec nos amis allemands, grands connaisseurs de culture française : voyage en Bavière à l'Ascension, avec une passionnante visite de Bayreuth, accueil à Ambazac en octobre avec, entre autres, la découverte d'une manufacture d'Aubusson.

2003, des projets

Le développement de la commune, auquel travaille sans relâche la municipalité, s'exprime aussi dans le domaine culturel.

Plusieurs événements, spectacles, sont en préparation pour aboutir cette année à la naissance d'une période où la culture s'étalera "au grand jour" à Ambazac. Avec sa volonté de s'ouvrir à toutes les formes d'expression, tous les âges, tous les goûts, sont d'ores et déjà à l'affiche et au calendrier :

Classique

Le 15 mars, à l'église, concert "Il Primo Voce", chœur et orchestre. Au programme : Bach "cantate 4", Fauré "Messe basse" à trois voix, Vivaldi "Concerto pour piccolo".

Instrumental

Le 22 mars, à la salle des fêtes, concert d'accordéons avec :

- L'orchestre "Avenir Musical du Limousin", répertoire de compositeurs argentins, musique classique et moderne.
- Le Département de Musique Traditionnelle du Conservatoire National de Région : l'accordéon diatonique dans un répertoire traditionnel.

Chanson

Le 27 mars, à la salle des fêtes, l'excellent duo Rabetaud (chant) Desmons (piano) dans le "le meilleur de la chanson française" : Trenet, les Frères Jacques, Barbara... que du bonheur.

Le livre

Le 29 mars, sur la place de la République et à la bibliothèque, 2e Salon du livre animalier organisé par l'AAA avec la présence de nombreux auteurs.

Rock

Le 4 avril à la salle des fêtes, des décibels et du rock d'aujourd'hui avec deux groupes limougeauds, COME CRASH IN et 55 CHEESE. Une soirée organisée pour les jeunes.

Théâtre

Le 19 avril à la salle des fêtes, pièces de Feydeau par le théâtre des Massottes. Du boulevard originel.

Et en fil rouge à la bibliothèque, des expositions non stop. Surprises...

Photo : Alain Maillard

Les effectifs

Ils sont en légère hausse dans les écoles primaires et en baisse à l'école maternelle.
Tableau comparatif des effectifs entre septembre 2001 et septembre 2002.

Ecole Jacques Prévert

Enseignant(e)	Classe	Sept. 2001	Sept. 2002
Mme CARCY	CP	19	26
M. NEXON	CE1	26	27
M. CARCY	CE2	26	20
Mme CHASSAGNAT	CM1	24	25
M. VOISIN	CM1/CM2	19	6 + 12
Mme LAOT*	CM2	25	21
Mme DANET	Adaptation	6	10
	Total	**145**	**147**

* Mme LAOT a remplacé M. GOURCEROL à la Direction de l'école.

Ecole Paul Cézanne

Enseignant(e)	Classe	Sept. 2001	Sept. 2002
Mme BARISAUX*	CP	18	26
M. DELOMENIE	CP/CE1	19	9 + 12
Mme GERONIMI	CE1	26	26
Mme MANEYROL	CE2	26	25
Mme DUREPAIRE* et Mme KRUH	CM1	24	23
M. SERPIER	CM2	23	23
	Total	**136**	**144**

* Mme BARISAUX a remplacé Mme CHAMBRE (retraite) et Mme DUREPAIRE succède à Mme ARRESTIER.
M. PLANCHAT occupe un poste de Z.I.L.

Ecole maternelle Charles Perrault

Enseignant(e)	Classe	Sept. 2001	Sept. 2002
Mme AUDIBERT	Petits	30	28
Mme ADAM	Petits	30	27
Mme CARLES	Petits	30	28
Mme BOUTET	Moyens	30	28
Mme VALK	Moyens	30	28
Mme NOUSSAT	Moyens + grands	28	25
Mme GINOUVES	Grands	28	25
Mme ROYERE	Grands	28	26
	Total	**234**	**215**

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) est enfin au complet avec l'arrivée de M. Didier BERNARD au poste de rééducateur. Enfin, M. Frédéric BERNARD assure le remplacement des 3 directeurs lors de leur décharge administrative.

Les garderies périscolaires

La hausse constante des effectifs dans les garderies, qui rappelons-le sont ouvertes de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h15, ont conduit la municipalité à revoir les effectifs d'encadrement. Trois personnes assurent la surveillance de 30 enfants en moyenne à l'école maternelle et trois personnes également celle de 40 enfants en moyenne dans le primaire où il y a 132 enfants inscrits depuis la rentrée scolaire.

Cantines scolaires

La fréquentation du restaurant scolaire de l'école maternelle est en hausse. En septembre 2001, cent onze repas étaient servis quotidiennement ; en septembre 2002, 120 repas étaient et sont encore servis avec un effectif en baisse à l'école.
Le restaurant des écoles primaires affiche également complet : de 200 enfants en septembre 2001, les effectifs sont entre 205 à 210 enfants avec une pointe à 216 enfants.
La qualité des repas préparés par des équipes dynamiques explique certainement ces fréquentations. Les tarifs appliqués (n'en déplaise aux esprits chagrins) sont également très abordables.

- 1,67 € pour un repas «maternelle»
- 1,86 € pour un repas «primaire»

Les conditions difficiles d'accueil, que ce soit pour les garderies, le C.L.S.H. et le restaurant scolaire, ont conduit la municipalité à consentir un effort financier important qui permettra la construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'un C.L.S.H. dont les travaux devraient commencer début 2003.
Projet mûrement réfléchi dont nous vous donnons les différentes étapes :

Genèse du projet :

22.12.2000	Le conseil municipal approuve le principe de construire un restaurant scolaire fonctionnant en self, sur le site de l'école Jacques Prévert.
31.08.2001	Le projet jugé trop onéreux et peu fonctionnel, est ajourné.
28.09.2001	Projet de construction d'un nouveau CLSH ouvert à un public plus nombreux et plus large (à partir de 2 ans ?). Un avant-projet sommaire est étudié pour l'implantation d'un restaurant scolaire sur l'arrière de la place de la République.
29.03.2002	Après concertation avec les parents d'élèves, les directeurs d'école et le personnel affecté à la restauration scolaire, certains problèmes sont soulevés et le Conseil Municipal choisit d'implanter le restaurant scolaire à l'emplacement actuel du «club 1000» et de mettre à l'étude la construction d'un nouveau CLSH sur le même site, qui pourrait utiliser certaines parties communes (entrée, accueil, sanitaires...)
31.05.2002	Le cabinet SPIRALE est désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de construction.
04.07.2002	Un avant-projet sommaire est approuvé.
27.09.2002	Le chiffrage définitif du projet est approuvé : ➪ pour la tranche restaurant scolaire : 619 492 € HT (hors subventions) ➪ pour la tranche CLSH : 548 500 € HT ➪ pour la tranche aménagement paysager lié au projet (création d'aires de jeu et d'un jardin ouvert au public : 166 807 € HT

Les travaux débuteront début 2003 et l'achèvement de ceux-ci est prévu été 2004 pour le CLSH et rentrée 2004-2005 pour le restaurant scolaire.

Travaux

Des travaux importants ont été réalisés dans les trois établissements scolaires. Outre la construction d'une nouvelle classe à l'école maternelle, l'agrandissement de la cantine et du dortoir de cette même école, d'importants investissements ont été engagés par la municipalité dans ces 3 groupes scolaires.

Ecole Jacques-Prévert

- Menuiserie PVC avec volets roulants (bâtiment au-dessus de la salle de restauration)
- Stores extérieurs sur le bâtiment central

Ecole Paul-Cézanne

- Stores intérieurs des salles de classe
- Peintures de 3 salles de classe
- Remise en état des faux plafonds du préau

Ecole maternelle Charles-Perrault

- Peinture de la partie ancienne du réfectoire
- Peinture de la partie ancienne du dortoir
- Peinture de la salle de jeux du bâtiment des années 1980
- Remplacement des dalles du bâtiment de l'année 1956

Transports scolaires et sécurité

Les transports scolaires sont assurés par le Conseil général (5 circuits) et par la Commune (1 circuit). Ce sont 270 enfants environ qui empruntent, matin et soir, chaque jour scolaire, les cars de ramassage pour se rendre aux écoles primaires et maternelle et au collège.
Les accidents en matière de transports scolaires sont heureusement peu nombreux mais leur prévention constitue une des préoccupations majeures des organisateurs et des élus.
Aux écoles Jacques-Prévert et Paul-Cézanne, la sécurité dans les cars scolaires est devenue une tradition. Chaque année au cours du premier trimestre, à la demande de la municipalité, le Conseil général organise, en collaboration avec les enseignants, une opération de sécurité. C'est Monsieur Gérard BRAYE du Conseil général, chargé de la sécurité au Service des Transports, qui a une nouvelle fois animé les quatre journées de formation programmées.
Cette année, l'accent a été mis sur les dangers qu'encourent les enfants à la descente du car et à la traversée de route. L'inobservation de certaines règles précises dans les minutes qui suivent la descente du car constitue en effet la principale cause d'accidents graves. C'est pourquoi il est fortement conseillé aux familles d'accompagner et d'accueillir les plus jeunes enfants à l'arrivée du car.

Un exemple à ne pas suivre ! Sacs abandonnés dans le car au milieu de l'allée.

Au cours de ces journées, après un rappel du comportement que chacun devrait avoir durant le trajet scolaire (environ 15 mn par classe), un exercice pratique d'évacuation a été réalisé avec les deux types de véhicules utilisés : le car communal et un grand car de la R.D.T.H.V.
Comment se comporter en cas d'accident avec un risque d'incendie toujours possible et ses conséquences ? Explications et exercices pratiques. Les enfants se sont familiarisés avec tous les systèmes de déverrouillage des portes et des issues de secours. Au cours de ces exercices, la preuve a été faite que 50 élèves peuvent sortir d'un grand car en moins de 30 secondes sans l'aide de personne.
Après ces exercices, la projection d'une vidéo, expliquant aux enfants tous les pièges rencontrés sur le chemin de l'école, qu'il soit effectué à pied, en vélo ou par le car, clôture la formation.
Cette opération permet de sensibiliser les enfants et a pour objectif de rendre encore plus sûrs les transports scolaires. La prévention dans ce domaine reste en effet, l'affaire de tous. Devant le succès rencontré, ces journées seront reconduites à la rentrée prochaine.

Incidences de la mise en place de la communauté de communes Monts-d'Ambazac et Val-du-Taurion

La collecte des ordures ménagères, des encombrants et la gestion des dechetteries

La communauté de communes ayant retenu ces compétences, l'une des incidences très tangible de sa mise en place a été la réorganisation des tournées de collecte et la gestion directe du service dans son intégralité par la communauté de communes, à compter du 1er janvier 2003.

Dans un premier temps, il importait d'assurer la continuité du service, ce qui a été fait en apportant des adaptations mineures aux circuits en place pour collecter les deux communes Jabreilles-les-Bordes et La Jonchère qui précédemment, dépendaient du SICTOM de Bessines. Après analyse des tonnages collectés et du temps passé à l'occasion de chaque tournée, une rationalisation plus grande du service sera recherchée et impliquera de nouvelles modifications dont les usagers concernés seront directement informés.

Le conseil communautaire du 17 décembre 2002 a eu également à se prononcer sur la question délicate du financement du service par la redevance ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et déchets assimilés. Le conseil a finalement opté pour le système de la taxe qui, bien que ne correspondant pas précisément au coût du service rendu, présente d'assez nombreux avantages, notamment pour une communauté en phase de démarrage : facilité de recouvrement opéré par les services fiscaux, produit assuré et surtout, possibilité de contenir la hausse inéluctable du financement du traitement des ordures ménagères en utilisant des ressources du budget communautaire : dotation de l'Etat, fiscalité additionnelle.

La taxe destinée à financer le service sera recouvrée en même temps que la taxe foncière bâtie; son montant correspondra à un pourcentage des bases d'imposition de cette taxe, calculé par le rapport produit attendu pour faire fonctionner le service, sur total des bases d'imposition au foncier bâti. Les établissements exonérés de taxe : commerce, industrie, activités tertiaires, acquitteront une redevance spéciale pour l'élimination de leurs déchets qui pourront être assimilés à des déchets ménagers. Le calcul de la redevance tendra à rapprocher son montant de la réalité du coût du service rendu.

Enfin, signalons que la commission compétente étudie des améliorations dans le fonctionnement du service, avec une extension de la conteneurisation et la mise à disposition de sacs poubelles pour l'ensemble des usagers du service, afin d'homogénéiser le mode de collecte et d'améliorer son hygiène.

La fiscalité

Les communes ont choisi pour financer la communauté, de retenir le régime de droit commun, c'est-à-dire la fiscalité additionnelle aux 4 taxes locales : taxe d'habitation, foncier bâti, non bâti, taxe professionnelle. Ce choix se traduit par une moindre intégration budgétaire des communes que le système de la Taxe Professionnelle Unique ; il procure une dotation de l'Etat inférieure au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement. On peut toutefois considérer qu'il est plus simple à mettre en œuvre en période de démarrage de communauté, en évitant notamment le problème épineux du transfert des charges ; il permet en outre une intégration plus progressive des communes n'étant pas privées du jour au lendemain de leur ressource de taxe professionnelle.

La fiscalité additionnelle se traduira donc sur les feuilles d'impôt des contribuables par une colonne supplémentaire à côté de la commune, du Département et de la Région, consacrée à l'intercommunalité.

Enlèvement des encombrants

Depuis le passage à l'Intercommunalité, le ramassage des encombrants a lieu une fois par trimestre sur inscription préalable au secrétariat de Mairie de sa commune, cette disposition étant indispensable pour la bonne organisation des tournées.
Cependant, chaque administré a la possibilité sur l'ensemble des communes d'effectuer des apports volontaires soit à la déchetterie du Marais, à Ambazac, soit à celle de Saint-Priest-Taurion.

Relais Assistantes Maternelles Parents

Depuis octobre, le Relais a un nom : *Tom Pouce*

Actions réalisées

• ***Sortie au Parc du REYNOU***

Le R.A.M.P. a proposé à l'ensemble des assistantes maternelles agréées, ainsi qu'à quelques parents (confiant leurs enfants à une assistante maternelle) de profiter d'une sortie au Parc

Animalier du Reynou. Pour cette sortie, le R.A.M.P. a décidé de s'associer à la Crèche / Halte-Garderie, ce qui a permis un décloisonnement des deux structures.

Le groupe dans son ensemble a pris le car (un vrai baptême pour certains enfants!!!), puis nous sommes partis à la rencontre des animaux. Girafes, lions, rhinocéros, buffles, singes et autres zèbres ont émerveillé petits et grands. Après toutes ces émotions un copieux pique-nique a rassasié tous les estomacs.

• ***Co-animation avec une auxiliaire de puériculture de la Maison de la Petite Enfance (Agent C.A.F.)***

La C.A.F. de la Haute-Vienne a proposé de mettre à disposition un de ses agents sur les temps d'animation du Relais. Ainsi, depuis

Septembre 2002 Malika participe au déroulement des animations qui ont lieu chaque vendredi matin. La venue de cette dernière a permis à l'animatrice du R.A.M.P. d'agencer au mieux les locaux afin de permettre aux enfants d'y évoluer dans les meilleures conditions possibles (instauration d'espaces motricité, imitation et activités...).

• ***Réunion des assistantes maternelles agréées.***

Thème : Rédaction des Règles d'Or de l'accueil à domicile

L'animatrice a convié en soirée l'ensemble des assistantes maternelles agréées de la commune. 12 d'entre elles se sont mobilisées. Un travail de réflexion sur leur propre quotidien professionnel a été effectué par chacune d'entre elles.

De cette réunion ont également émergé différentes attentes des AMA en matière de formation et de rencontres avec des professionnels de la petite enfance.

• ***Animation Semaine du Goût***

But : développer l'éveil gustatif des enfants accueillis au Relais.

Créer un moment convivial autour d'un goûter varié.

• ***Animation Halloween***

L'animation Halloween s'est déroulée sur deux journées :

La première a permis une nouvelle fois d'instaurer un partenariat avec la crèche. Le personnel de la structure a en effet convié les assistantes maternelles et les enfants à partager un goûter ludique.

Relais Assistantes Maternelles Parents

Le deuxième temps a quant à lui permis d'initier un partenariat avec le **C.L.S.H** et l'O.T.S.I..
Matin : Ateliers contes et creusement de citrouilles
Après-midi : Spectacle marionnettes et ombres chinoises clôturé par un goûter.

Activités et projets à venir

• Temps d'accueil parents / enfants : en partenariat avec le Conseil général (mise à disposition d'une éducatrice de jeunes enfants)
Souhait de la part de l'animatrice du Relais de distinguer le temps d'animation des assistantes maternelles d'un temps d'accueil pour les parents. Les attentes de ces deux publics sont en effet divergentes, l'animatrice sera ainsi plus disponible pour être à leur écoute.

• Réunion à thème autour de l'haptonomie (méthode de préparation à l'accouchement) : venue d'une psychotechnicienne.
Suite à la demande des assistantes maternelles agréées une rencontre autour de ce sujet sera organisée.

Réseau d'échanges réciproques de savoir

Vous avez des connaissances, vous désirez les partager et en acquérir de nouvelles ? Le réseau d'échanges réciproques de savoirs (R.E.R.S.) est là pour nous enrichir mutuellement par des échanges de savoirs, de savoir-faire issus d'expériences professionnelles, culturelles ... dans un esprit de totale gratuité. Une rencontre préalable à la mise en relation permet à chacun de préciser le contenu, la durée, la fréquence, le lieu de l'échange.
Dans le cadre des animations proposées par le Centre, le R.E.R.S. met en place un "projet d'écriture". Celui-ci n'a d'autre but que de se retrouver ensemble autour d'un thème, à chaque fois différent et de faire courir son imagination dans une aventure créatrice qui sera

partagée par le groupe. Ces séances s'adressent aux personnes qui désirent s'exprimer par l'écrit sans souci de l'orthographe et sans jugement de valeur, l'objectif étant de se laisser aller à l'écriture.
Si ces projets vous intéressent, nous vous attendons pour un premier contact :
les lundis et mardis de 9 H 30 à 11 H
et **le jeudi** de 14 H à 15 H 30.

MISSION LOCALE pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La Mission Locale est un organisme qui accueille, oriente et suit les jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés à entrer dans la vie active.
Les jeunes y trouvent un conseiller à leur écoute pour les accompagner dans leurs diverses démarches :

- aide à l'orientation professionnelle
- formation professionnelle ;
- documentation, découverte des métiers ;
- information sur les divers contrats de travail ;
- offres d'emplois.

Ils peuvent également être accompagnés, de façon personnalisée, dans leurs démarches de logement, santé, mobilité ...
La permanence au Centre d'Animation d'Ambazac est tenue par Mme Mazy, conseillère de la Mission Locale de Limoges. Cette permanence couvre les cantons d'Ambazac et Laurière.
150 jeunes par an environ y sont reçus et accompagnés.
Les rendez-vous sont pris à la Mission Locale de Limoges, 19, rue Cruveilhier
87000 Limoges, téléphone 05 55 10 01 00.
Permanences le mercredi de 14 H à 17 H 30.

Le saviez-vous ? ...

La société Plume Concept a été créée en 1999 pour faire suite à une entreprise familiale existante depuis 14 ans.

Cette société est spécialisée dans la fabrication de plumeaux. Son catalogue est pourvu d'une quarantaine de modèles qui débute par le plumeau synthétique, se termine par des articles de luxe en plumes d'autruche en passant par le plumeau de laine.

Plume Concept a été accueillie sur la zone artisanale du Puy-Roudier où elle assure la production de tous ses produits destinés aux grossistes en brosserie, aux drogueries, aux grandes surfaces de bricolage etc. ...

La société Plume Concept effectue également, à façon, de la plume afin de réaliser des brosses destinées à la rénovation de meubles anciens.

C'est le seul fabricant en France à effectuer ce type de transformation.

Les variétés de plumes utilisées proviennent de différents pays du monde et toutes se retrouvent à Ambazac pour y être travaillées avant de repartir vers d'autres horizons.

Peut-être même chez Négostock...

Né d'une initiative peut-être aventureuse, ... le magasin Négostock accueille ses clients « Monts Ambazacois » et alentours depuis juillet 2000 dans les anciens locaux des usines Mavest.

Et même si le magasin est un peu excentré et la côte bien raide pour y accéder, la mine d'articles figurant dans ses rayons témoignent de la volonté de Muriel et Eric Fraisseix, ses dirigeants, de répondre du mieux possible à la demande des clients.

Magasin indépendant, Négostock affiche son originalité par la diversité des produits proposés. Là, vous pourrez voir se côtoyer : matelas et sommiers, visserie et rideaux, électroménager et peinture, linge de maison et matériel de bureau, grillage et cadres déco, plinthes et baguettes, toiles cirées et cadeaux originaux et variés... Mais toujours consacrant une place privilégiée aux notions essentielles d'accueil et de service.

Sans doute est-ce là que Denis Desmichels a trouvé du matériel pour son activité...

Jeune artisan de 30 ans, Denis est installé à Ambazac depuis 6 mois. Après 10 ans d'expérience en coopérative forestière, il a décidé de créer son entreprise d'entretien de parcs et jardins, d'élagage et d'abattage. Il crée des jardins, joue avec les couleurs et les senteurs des fleurs, harmonise les essences d'arbres tout en respectant l'équilibre de notre nature. Il taille, coupe et abat si nécessaire et surtout quelles que soient vos questions ou vos interrogations sur votre parc ou votre jardin, il y répondra avec professionnalisme et gentillesse.

SNTC : une voie réussie

Filiale du groupe STVA, la SNTC (photo de couverture) est installée sur 13 hectares en zone industrielle des Granges depuis une dizaine d'années. Un embranchement ferroviaire sur deux voies, 1700 ^{m2} d'ateliers, un portique de lavage, 4 ponts élévateurs permettent à l'entreprise d'assurer au mieux des prestations sur mesure : préparation mécanique, aménagements intérieur et extérieur des véhicules, pose d'équipements complémentaires, gestion des stocks clients, stockages courte ou longue durée, gardiennage 24h/24 etc. ; une spécialisation qui fait appel aux technologies de pointe pour assurer le transit et la livraison clé en main de quelque 30 000 véhicules par an selon des procédures qualité rigoureusement définies et contrôlées.

Depuis août 2002, le Centre d'Ambazac accueille les véhicules du groupe Volkswagen pour les marques Volkswagen et Audi soit près de 20 000 véhicules supplémentaires attendus pour 2003. Ce nouveau marché a tonifié l'activité du site, l'effectif s'est accru de 50% . Ce sont ainsi 23 personnes qui travaillent maintenant dans cette entreprise, laquelle symbolise bien le dynamisme économique de la commune.

Journellement, 200 véhicules arrivent sur le site par le rail et autant en repartent par convois porte-automobiles pour être redistribués dans une vaste zone géographique qui s'étend de Nantes à Bourges vers le nord et d'Andorre à Biarritz vers le sud.

(Propos recueillis auprès de monsieur Vincent Millon, chef de Centre)

La pétanque

La pétanque est née à Ambazac en 1972. Depuis, 30 ans se sont écoulés... Si au début il n'y avait que 20 licenciés, le club en compte aujourd'hui 83. Il y a 30 ans donc, les joueurs étaient déjà parmi les meilleurs dans les divers championnats mais jamais aux premières places, les grands clubs limougeauds en interdisaient sportivement l'accès.
Aujourd'hui il en est tout autrement, les jeunes ont progressé avec l'aide des écoles de pétanque et le savoir-faire des anciens. Les vétérans sont toujours là et font comme le bon vin : la demi-finale au championnat de France à Vals-les-Bains (Ardèche) en est le témoignage.
Le jeune Marc BOUSSUGE, champion de la Haute-Vienne, a été retenu pour une sélection en équipe de France junior.

Quelques résultats 2002 :
- Catherine BENEZIT et Elvira RODRIGUEZ, championnes de la Haute-Vienne,
- Marc BOUSSUGE champion de la Haute-Vienne cadet en tête-à-tête et champion en doublette,
- Arnaud MARTIN, finaliste en tête-à-tête senior et meilleur joueur de la Haute-Vienne en 2001,
- Vanessa MARTIAL et Cédric COUCHET, finaliste de la ligue en doublette mixte,
- Martine PICHON et Noël BOUSSUGE, vice-champions de la Haute-Vienne en doublette mixte,
- Au jeu provençal, finale pour Vanessa MARTIAL et Cédric COUCHET à Tulle et finale pour Jean-Michel DESSAGNES et Cédric COUCHET au Championnat de la Haute-Vienne,
- Enfin, les vétérans Noël BOUSSUGE, Guy GALAMONT, Claude BRIAND, champions de la Haute-Vienne et demi-finalistes du championnat de France à Vals-les-Bains.

Les vétérans avec 3 participations en 4 ans au championnat de France ont obtenu les meilleurs résultats du comité de la Haute-Vienne depuis sa création.
Aujourd'hui, le club compte sur la municipalité pour avoir des installations plus adaptées à la pratique de la pétanque.

Contacts : M. Noël BOUSSUGE - 10 allée André-Malraux - 87240 Ambazac
M. Georges DUBERNARD - 15, avenue du Général-de-Gaulle - 87240 Ambazac
M. Guy SIMONNET - Les Brutines - 87240 Ambazac.

"Même si son habit n'est plus très vert, elle se sent pourtant un tant soit peu immortelle"

L'Académie des Anes d'Ambazac

Sous ce vocable, il faut entendre une farce faite au marquis d'Ambazac par le Gouverneur de la place de Limoges sur le conseil de Louis XIV...Le Roi Soleil...en 1669. Cette plaisanterie n'avait d'autre but que de ridiculiser ce marquis, qui était venu à Paris protester auprès du monarque contre la comédie de Molière "Monsieur de Pourceaugnac".
Cette association humoristique se réveille à l'aube de ce nouveau millénaire avec pour objectifs :
Rendre hommage aux ânes et valoriser leur image.
Créer un lien social entre les générations.
Organiser un salon du livre animalier dont le 1er s'est tenu en mars 2001.
Récolter des témoignages de nos anciens.
Animer la ville d'Ambazac par diverses manifestations (loto, marché de Noël, café littéraire, etc...).

Le bureau est composé comme suit :
Recteur : M. Armand LEJEUNE
Président : M. Marc MACHINAUD
Secrétaire : M. Georges LAFARGE
Trésorier : Mme Christiane LAFARGE
Président d'honneur M.Emile BLONDEAU
Vice-Président : Mme Christiane CONTE
Secrétaire adjoint : Mme Patricia TOUMIEUX
Trésorier adjoint : M. Daniel QUET
Commissaires aux comptes : Mme Marie-Christine LEJEUNE et M. Gérard ROUMILHAC
Pour plus d'information sur l'histoire de cette association, une petite brochure a été éditée et l'on peut se la procurer facilement à l'Office de Tourisme.

Basket Club d'Ambazac

Le club a été créé en 1991 ; il compte aujourd'hui 65 licenciés :
une équipe poussines qui s'entraîne le mercredi de 17 H 30 à 18 h.
Entraîneur : T. CHAMPAGNE.
Une équipe benjamins qui s'entraîne le mercredi de 17 H 30 à 18 H 30.
Entraîneur : F. PIDOU
Une équipe minimes filles qui s'entraîne le mercredi de 17 H 30 à 18 h 45.
Entraîneur : W. JACQUET.
Une équipe seniors masculins évoluant en Honneur départemental.
Une équipe seniors masculins évoluant en Honneur régional.
Depuis deux ans, le club s'oriente vers les très jeunes : filles et garçons.
L'équipe Honneur régional est formée par des joueurs majoritairement d'Ambazac qui, pour beaucoup, ont découvert le basket à la création du club.
Cette équipe a obtenu d'excellents résultats; elle a été plusieurs fois championne départementale et a remporté la coupe de la Haute-Vienne.
Actuellement, le club rencontre de plus en plus de difficultés pour trouver des bénévoles pour l'encadrement des équipes, tant au niveau des dirigeants que des éducateurs. L'action, le soutien et la compréhension des collectivités est absolument nécessaire pour la pérennité du basket à Ambazac.

Bureau pour la saison 2002-2003
Présidente : Béatrice BOUTET - Vice-présidents : Marc EGLIN, Yves LOFFICIAL
Secrétaire : Chantal FAURE - Secrétaire Adj. : Irenée SANDEMOY - Trésorière : Stéphanie COUTURIER

Comité de Jumelage, 15 ans déjà.

En octobre 2002, nous avons célébré avec nos amis allemands le 15e anniversaire du jumelage Ambazac/Markt-Eckental.
Une importante délégation allemande était présente aux festivités proposées par le comité de jumelage d'Ambazac et la municipalité.

Un petit historique de ces 15 années :
Juin 1987, M. GAGNADRE et M. HÄNFLING signent la charte de la naissance du jumelage.
Petit à petit, des échanges se créent. Les pêcheurs sont les premiers ; et tous les 2 ans, les pêcheurs d'Eckental viennent passer une semaine à Pentecôte.
Ensuite, il y a eu 2 rencontres entre le club de football d'Ambazac et de Brand, commune voisine d'Eckental.
Le groupe "Le Gerbassou" est allé une semaine en Allemagne pour faire connaître une partie du patrimoine culturel de notre région.
Des échanges scolaires ont lieu entre le collège d'Ambazac et celui de notre ville jumelle en 1989 et 1992. De jeunes adolescents viennent à des périodes estivales effectuer un stage ; ils sont pris en charge par la municipalité en ce qui concerne le travail et les familles d'accueil se chargent de les héberger afin de favoriser le contact humain. Ces échanges ont été au nombre de 11 pour Ambazac et 12 pour les jeunes d'Eckental.
De ce jumelage, il ressort beaucoup d'amitié et des temps forts : premier mariage franco-allemand en 1996 ; une petite fille est née en mars 1999.
En 1999, la solidarité des pompiers et amis d'Eckental se manifeste à l'occasion de la tempête.
Et depuis 8 années consécutives, le marché de Noël permet de faire connaître les spécialités allemandes ainsi que les traditions qui se rapportent à cette belle fête. Il connaît toujours un vif succès.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, le comité de Jumelage se tient à votre disposition ; vous pouvez contacteur Mme LEVASSEUR - Péret - 87240 Ambazac - tél. 05 55 39 95 59.

PETITE HISTOIRE DE LA "MAISON DES SŒURS FRANCISCAINES"

Le lourd portail conduisant à la maison des Sœurs Franciscaines d'Ambazac, avenue de Soufflenheim, est clos depuis le mois de décembre ; il s'est aussi refermé sur une histoire de près de 150 ans, indissociable de celle de la famille Pouquet au cours de la seconde moitié du 19e siècle.

Paul Pouquet et son épouse, née Céline Gay, se sont installés en 1840 à Ambazac, dans la propriété de Trasforêt. Alors que Paul Pouquet vaquait à ses affaires à Paris, son épouse, inspirée par un très vif sentiment religieux, a consacré sa vie à une œuvre charitable de grande envergure. Les habitants d'Ambazac, ou du moins une partie d'entre eux, à une époque qui n'était pas tendre pour les démunis et les "petites gens", ont pu bénéficier, au prix certes d'une soumission totale à l'ordre social et à la religion, d'un système d'éducation, de soins et d'assistance performants.

C'est en 1856-58, qu'à l'initiative de Céline Pouquet et sur ses propres deniers, est édifiée à proximité du hameau du Beytour, une école de Sœurs destinée à l'enseignement des enfants d'Ambazac et des environs. Le projet de madame Pouquet comprenait également la construction d'une chapelle et d'un hôpital. La chapelle de style "roman", commencée en 1864, sera consacrée le 28 septembre 1865 par Monseigneur Fruchaud, Evêque de Limoges. L'hôpital, terminé en 1867, commencera à accueillir des malades en 1868 ; pendant la guerre de 1870, il servira d'hôpital militaire pour une vingtaine de soldats malades ou blessés, reléguant les malades habituels dans les combles. En 1871, l'œuvre charitable est complétée par un ouvroir qui accueille une douzaine d'orphelines qui apprennent, sous la direction des religieuses, la couture et autres arts domestiques, en vue d'un établissement "honnête" dans la société. Le nombre d'élèves à accueillir augmentant sans cesse, la construction d'un nouveau corps de bâtiments est menée à bien en 1877 pour installer les salles de classes et d'étude, ainsi qu'un petit théâtre et des salles de bain.

Après le décès de Céline Pouquet en 1882, son neveu, Alfred Pouquet, poursuivra l'œuvre entreprise, par la création en 1889 d'un asile pour les jeunes enfants qui était au 19e siècle, l'ancêtre de nos écoles maternelles et garderies.

Pendant ce temps, au plan national, après l'enracinement définitif du système républicain dans les institutions, un combat décisif mettait aux prises conservateurs et radicaux sur la place que devait tenir la religion dans la société. Cette lutte acharnée s'achevera par la victoire du principe de laïcité et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 ; elle ne pouvait qu'avoir de profondes répercussions sur l'œuvre mise en place à Ambazac. Dès le 11 juillet 1902, en application du décret sur la fermeture des écoles congréganistes, on assiste à la fermeture du pensionnat, de l'école et de l'ouvroir ; le 10 avril 1903, l'hôpital est également enlevé aux Sœurs.

La vaste maison déserte pendant quatre ans connaît une nouvelle destination : après la fermeture des petits séminaires d'Ajain et du Dorat en décembre 1906, Alfred Pouquet offre à l'Evêque de Limoges ses locaux pour accueillir les séminaristes dispersés. Cette proposition ayant été acceptée, des travaux d'aménagement commencent en juillet 1907, consistant en la surélévation des mansardes du deuxième étage pour en faire des dortoirs, la construction d'une nouvelle cuisine et la restauration de l'intérieur de l'ensemble de la maison. Les aménagements sont parachevés en 1909 par l'adduction d'eaux de source "abondantes et pures", en provenance de Trasforêt. L'école religieuse, connue sous le nom "d'Ecole Saint-Jean", fonctionnera dans ces locaux jusqu'en 1958 et son transfert à Limoges.

Après 1958, la maison accueille une Communauté de Sœurs de Saint-François-d'Assise. Ces Sœurs avaient pour vocation particulière le "service au sacerdoce ", c'est à dire qu'elles fabriquaient des ornements d'église ainsi que des hosties et s'occupaient des prêtres âgés.

Progressivement, ce rôle a décliné et les religieuses se sont de plus en plus impliquées dans l'enseignement du catéchisme, les œuvres paroissiales et sociales, notamment en faveur des malades et des personnes âgées.

Avec le temps, la maison d'Ambazac, qui a été rattachée en 1974 à la congrégation des Sœurs de Saint-François-d'Assise de Montpellier, est devenue une communauté où résident les Sœurs aînées. Leur petit nombre au tournant du 21e siècle, devait inciter les autorités religieuses à se séparer d'un lourd patrimoine immobilier.

Les responsables de la congrégation de Montpellier ont trouvé avec le Conseil général de la Haute-Vienne, un acquéreur disposant de la capacité de restructurer les immeubles pour en faire un établissement pour personnes handicapées. Les trois dernières Sœurs franciscaines d'Ambazac, aujourd'hui dispersées selon leurs vœux dans diverses maisons de leur ordre, sont parties avec la satisfaction que leur ancienne maison continuerait, conformément à la destination que lui avait donnée à l'origine Céline Pouquet, à avoir une vocation sociale au profit de personnes défavorisées.

SOURCES : *Le Pensionnat et l'Hôpital du Sauveur à Ambazac par l'Abbé BUJADOUX - Limoges imprimerie Paul-Dumont 1909.*
Le Courrier Français n° 3029
4 octobre 2002

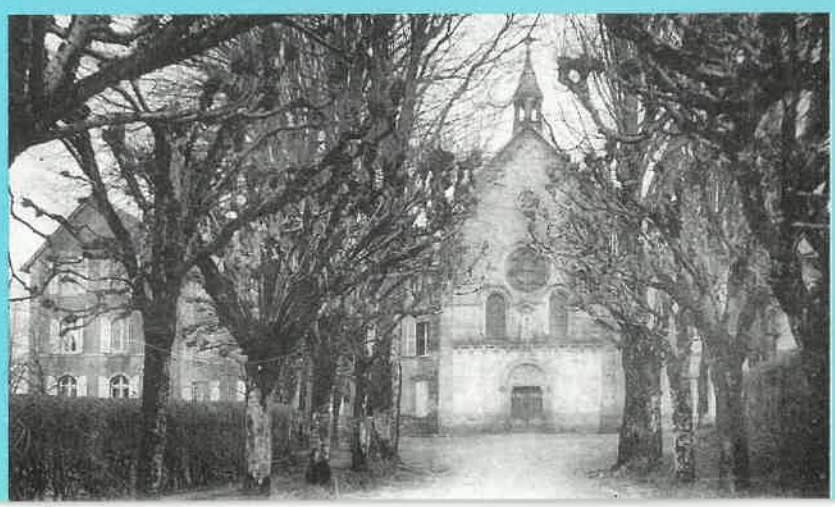

PROJET DE TRANSFERT DU "FOYER NAZARETH" à Ambazac

L'association NAZARETH, fondée le 25 novembre 1991, gère un établissement dénommé foyer Nazareth, situé 2, rue Pierre-Brossolette à Limoges. Ce foyer, fondé en 1854, était auparavant dirigé par la congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception. Diverses populations y ont séjourné : des jeunes filles orphelines, des enfants "cas sociaux", des jeunes travailleuses, lycéennes ou étudiantes, une garderie enfantine, des jeunes femmes atteintes de déficiences légères et moyennes.

Depuis 1997, le foyer n'accueille plus que des adultes déficientes mentales moyennes, pour certaines depuis plus de cinquante ans.

Le départ du personnel religieux qui assurait l'encadrement des résidantes et la nécessité de réaliser d'importants travaux sur les bâtiments pour les mettre aux normes, amènent à abandonner la gestion de la structure par l'association et par ailleurs, à procéder à un déménagement des locaux.

Ainsi, depuis 1994, le Conseil général s'est engagé dans un programme de régularisation scindé en deux phases :

la première consiste à apporter une aide progressive au financement du personnel et à aller vers une habilitation du foyer,

la deuxième, à transférer l'établissement dans des locaux adaptés et à créer un établissement public gestionnaire.

Le Conseil général a donc été amené à rechercher un site d'implantation et ainsi, à acquérir les locaux mis en vente par la congrégation des Sœurs Saint-François-d'Assise, avenue de Soufflenheim à Ambazac.

L'année 2003 devrait être consacrée à des études préalables à la réalisation de cet établissement de type foyer occupationnel, d'une cinquantaine de places et employant environ 35 agents. La procédure de création administrative de la structure sera menée en parallèle. La réalisation architecturale devrait, quant à elle, être initialisée l'année suivante.

Naissances

BEYER Antoine, 22/06/02
COMPAN Nellie, 22/06/02
LEVEQUE Léa, 22/06/02
DUMOULARD Myron, 30/06/02
GREGORIO Amélie, 08/07/02
GRASDEPOT Florian, 11/07/02
MIGUEZ Antoine, 12/07/02
COURBIS Julie, 20/07/02
DECONDE Jayson, 30/07/02
COLAS Brian, 01/08/02
BOUYER Sarah, 17/08/02
TIRÉ Cléo, 19/08/02
COUADE Pauline, 20/08/02
PRADEAU Ambre, 20/08/02
ROULET Hélia, 29/08/02
DEGROOTE Manon, 06/09/02
BOURUT Samantha, 09/09/02
DEVOYON Océane, 16/09/02
DELOMENIE Luis, 23/09/02
STUBER Maëlle, 27/09/02
BUJAUD Nathan, 06/10/02
FEUVRIER Guillaume, 08/10/02
BOUQUET Laurie, 08/10/02
CHÉ Arthur, 15/10/02
YANIK Maksudè, 24/10/02
YON Ranny, 25/10/02
PELLETIER Thomas, 09/11/02
REGO Lilian, 12/11/02
GALAMONT Sara, 12/11/02
TEXIER Mathieu, 20/11/02
LAURAINE Maxime, 22/11/02
CATINAUD Thibault, 09/12/02
LARTIGUE Jean-Mathieu, 15/12/02
CLAVAUD Alban 31/12/02

Mariages

MASSALOUX Maurice et FELIX Sylvie, 08/06/02
LOUIT Williams et ROBOT Delphine, 22/06/02
DESCHAMPS Frédéric et PRADARIAT Virginie, 22/06/02
MERIGOUX Philippe et MATSUURA Keiko, 28/06/02
CLAUS Jérôme et VALLADE Valérie, 06/07/02
HYVERNAUD Laurent et COUTEAU Sandrine, 06/07/02
PENA LLORENTE Yusmanis et SALMON Sandy, 06/07/02
BEAUGÉ Jérôme et CHARIÉ-MARSAINES Marie, 03/08/02
LOUVIGNY Christophe et GAUTIER Marie-Laure, 23/08/02
LEON Patrice et MAÏA Rosa, 24/08/02
TERRIER Florian et DORANGE Candice, 31/08/02
LALLIER Sébastien et ACHARD Violaine, 07/09/02
CLAVAUD Frédéric et BONNEAU Bernadette, 07/09/02
DESSAGNES Eric et LABROUSSE Corinne, 14/09/02
HEYRAUD Stéphane et DE SOUSA Catherine, 20/09/02
PEDROS Daniel et BLONDIN Stéphanie, 21/09/02
CAPET Daniel et DARTHOUT Isabelle 21/12/02
LAFORGE Alain et BERNARD Evelyne 31/12/02

Décès

IANCUCCI Gabriele, 06/06/02
DUROUSSEAU Serge, 09/06/02
PREMAUD Roger, 28/06/02
JOUANNO André, 30/06/02
BATOUX Anaïs veuve PÉRINET 06/07/02
JOUANET Germaine, 21/07/02
DESSEIX Annie épouse DUCHER 21/07/02
JALOUNEIX Marie veuve CHAMPEAU, 30/07/02
LAVAUX Céline veuve MARI 01/08/02
THEVAUD Fany veuve SARRE 08/08/02
LAFORET Marie Louise veuve LAFAYETTE, 10/08/02
LENEL Michel, 14/08/02
PRINCE Camille, 15/08/02
FONTANILLAS Léon, 17/08/02
BURAUD Marcel, 18/08/02
DENIS Marie veuve GOURSAUD, 19/08/02
LEFEBVRE Zélia veuve FEUERMANN, 23/08/02
ARLEQUIN Eléonore veuve JEANTAUD, 26/08/02
DECOURET Pierre, 28/08/02
GROS Marguerite veuve BOUTAUD, 10/09/02
CHAPAUD Jeanne veuve ROCHE, 12/09/02
BAYLE Louis, 26/09/02
PRUVOST Louis, 04/10/02
ALLARD Marguerite veuve SARDIN, 12/10/02
GROS Lucien, 13/10/02
CALAND Albert, 21/10/02
DEBEAULIEU Marguerite veuve THOMAS, 21/10/02
PANGAUD Simone épouse POUTARAUD, 23/10/02
BONNE Marie Louise veuve FAUCHER, 02/11/02
MARGOT Jeanine épouse WOJTAL, 07/11/02
DESCHAMPS Renée veuve LECARDEUR, 10/11/02
LYRAUD Julien, 21/11/02
LAPORTE Christian, 04/12/02
JOUANET Jean, 15/12/02
BENEZECH Marie 28/12/02

1 *Fin du garage Renault.*

2 *Démolition de la maison Faure au Beytour.*

3 *Les jeunes aiment le jumelage.*

4 *"Le Gerbassou" fête ses 2 fois 20 ans.*

5 *Le magasin Lidl sort de terre.*

6 *Sondages avant construction du restaurant scolaire.*

7 *Le magasin Champion s'agrandit.*

8 *Visite par la commission des écoles de la maternelle.*

9 *Inauguration de la ronde vinicole.*

10 *Modernisation des accès au gymnase.*

11 *Réhabilitation lourde des tribunes au stade de la Mazaurie.*

Photos : Municipalité d'Ambazac. Directeur de publication : Ph. NOUSSAT. JDC Impression. N° ISSN 1632-3432